

Carte 16 : Sites patrimoniaux remarquables dans l'aire d'étude éloignée.

INVENTAIRE DES SITES PROTÉGÉS ET DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
03	Montluçon	Anciens remparts et jardins à Montluçon	Classé	Fort	Aucune visibilité ni covisibilité recensée en raison de la trame dense du bâti de la ville historique de Montluçon et du relief encaissé de la vallée du Cher.	Nulle	20,5
03	Montluçon	Site patrimonial remarquable de la ville de Montluçon	Site patrimonial remarquable	Fort	La plus grande partie du périmètre de protection du SPR de Montluçon couvre un versant de la vallée du Cher orientée vers l'ouest et le nord-est où le relief masque les visibilités. La trame bâtie dense du centre ancien masque les autres vues potentielles depuis les autres secteurs. Seul le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon offre une vue lointaine en direction de la ZIP, permettant des covisibilités avec des ensembles urbains couverts par le périmètre de protection du SPR.	Très faible	19,3
03	Néris-les-Bains	Ville de Néris-les-Bains	Site patrimonial remarquable	Fort	La ville de Néris-les-Bains est une ancienne ville thermale gallo-romaine qui a conservé de nombreux vestiges de cette époque. La ville est construite sur un léger replat, surplombant la vallée du Cournauron. Depuis ce secteur, une succession de légers reliefs, en direction du sud-ouest masque les vues vers la ZIP.	Nulle	15,8
03	Sainte-Thérence	Ruines du château de l'Ours	Classé	Modéré	Le château en ruine est localisé sur un léger éperon rocheux, à la confluence du Cher et d'un de ses affluents : le ruisseau de l'Ours. Malgré cette position surélevée, le relief de la vallée et la végétation dense qui recouvre les versants masquent les vues vers la ZIP depuis le monument et son périmètre de protection.	Nulle	11,3
23	Chambon-sur-Voueize	Gorges de la Voueize	Inscrit	Modéré	Dans le creux de la vallée de la Voueize, aucune visibilité ni covisibilité possible.	Nulle	9,1
03	Saint-Fargeol	Tilleuls et ormeau	Classé	Modéré	Pour le tilleul localisé dans le bourg de Saint-Fargeol, la trame bâtie masque les visibilités vers la ZIP. Pour les arbres classés et localisés dans le hameau de Mazérat, une covisibilité est identifiée. Elle concerne un secteur restreint, situé au sud du hameau, et permet de distinguer la partie haute de la ZIP, émergeant au-dessus de la trame bocagère qui recouvre de légers reliefs à l'ouest.	Très faible	6,9

Tableau 4 : Inventaire des sites protégés et des sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée.

3.2.2.5 Les sites emblématiques

En dehors des grands ensembles protégés (sites inscrits ou classés, sites patrimoniaux remarquables, UNESCO, monuments historiques, parcs nationaux, etc.), le territoire d'étude comprend des grands ensembles paysagers et des éléments de patrimoine bâti présentant une notoriété ou une qualité malgré tout remarquable. Ce sont des « Paysages emblématiques » ou du « patrimoine bâti inventorié ».

Les sites emblématiques du Limousin ont été définis et inventoriés dans les années 80 à l'initiative de la DRAE (actuelle DREAL). Ces sites emblématiques ont été repris dans le cadre de l'Atlas Paysager du Limousin.

Les paysages emblématiques doivent leur caractère à :

- soit à une accumulation de valeurs paysagères clés (cours d'eau torrentueux, chaos rocheux, architecture vernaculaire, alignement d'arbres, cascade ...)
- soit à une valeur paysagère unique intrinsèque telle qu'un bocage géométrique, un château et son parc, des gorges encaissées, un point de vue sur un paysage pittoresque.

Il s'agit d'espaces qui constituent le patrimoine paysager du Limousin. D'après l'Atlas Paysager, ils méritent qu'on leur prête une attention particulière et ils servent de support pour la mise en place de protection de sites.

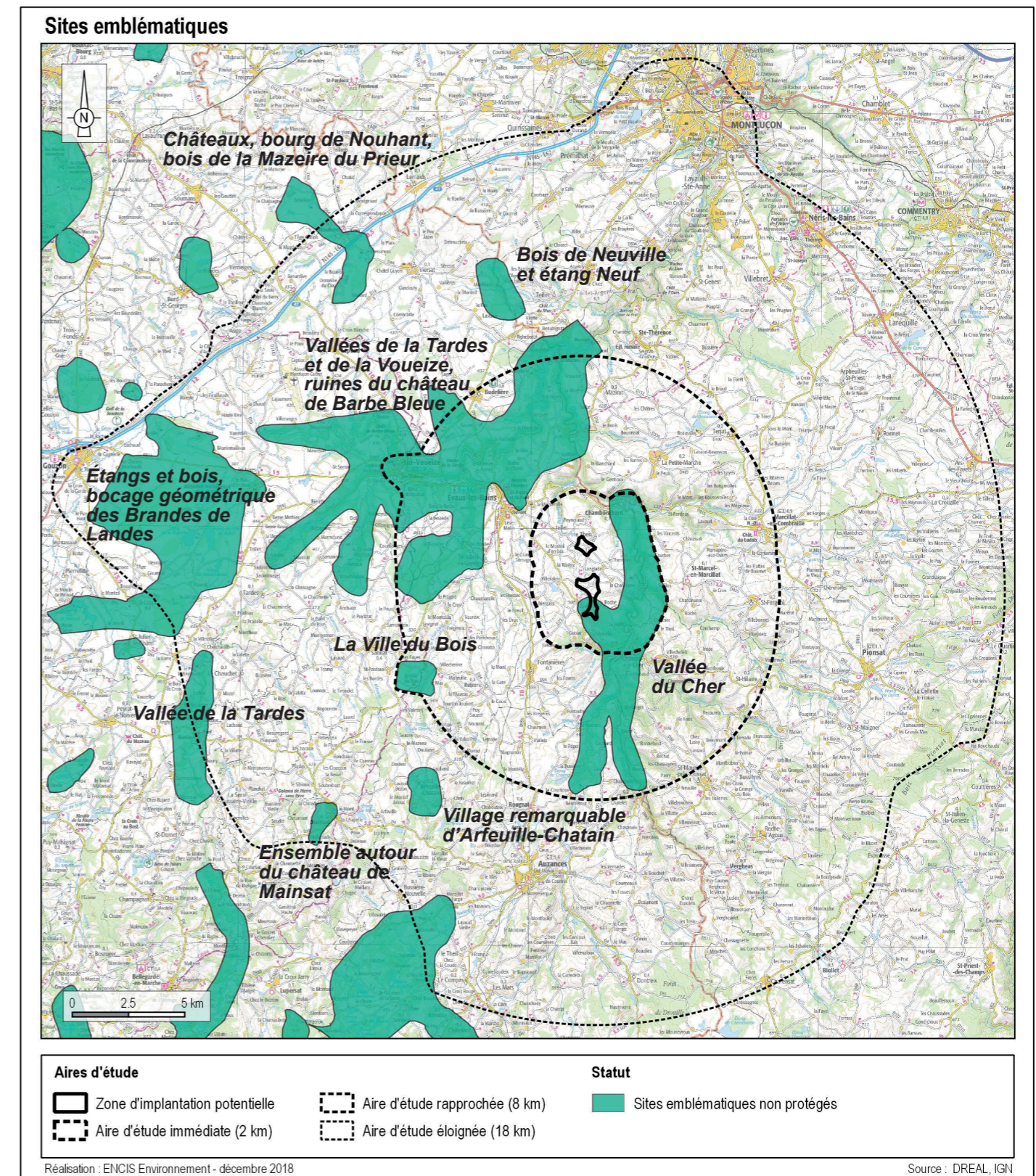
Description des sites emblématiques présentant des enjeux forts ou des sensibilités faibles à minima

Huit sites emblématiques ont été recensés dans l'AEE (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). L'ensemble des sites emblématiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima. Aucun site n'a été identifié comme présentant un enjeu fort et deux ont été évalué comme présentant des sensibilités faibles.

Le village d'Arfeuille-Châtain

Le village est identifié pour la qualité architecturale du bâti qui compose le hameau, comprenant quelques maisons bourgeoises mais également de l'habitat traditionnel rural, encore bien conservé. Ces éléments sont baignés dans une campagne aux formes variées, avec une ambiance pittoresque prononcée. *La sensibilité de cet ensemble vis-à-vis d'un projet éolien dans la ZIP est modérée.*

Le secteur nord-ouest du hameau, compris dans le périmètre du site emblématique permet quelques vues en direction de la ZIP qui émerge légèrement au-dessus des collines boisées en direction du nord-est. Ces vues entraînent quelques covisibilités avec les éléments patrimoniaux et paysagers identifiés par le périmètre du site emblématique. *La sensibilité du village et du paysage environnant est faible.*



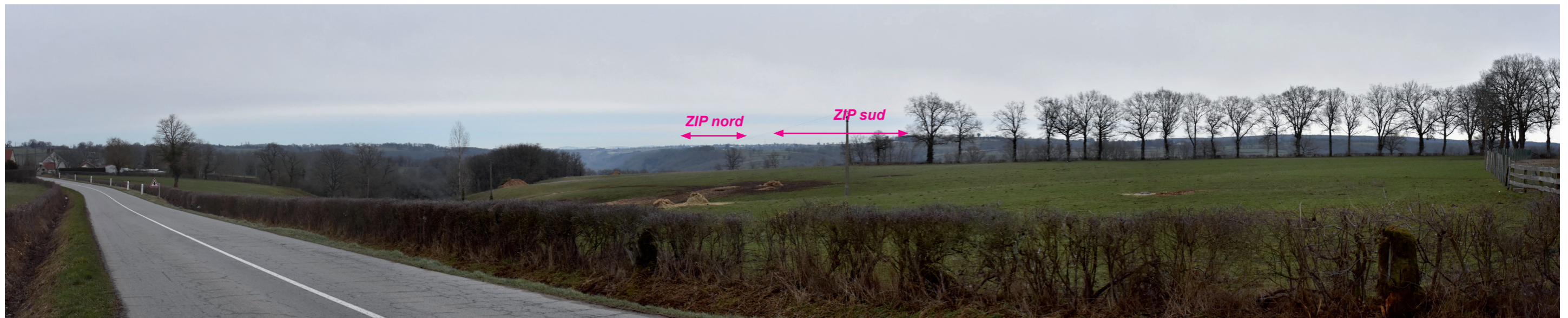
Carte 17 : Sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée.

Vallées de la Tardes et de la Voueize - Ruines du château de Barbe Bleue

Le secteur ouest du périmètre de ce site emblématique est localisé dans l'aire d'étude éloignée, tandis que le secteur est occupe le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Il couvre un large périmètre de plus de 7 500 hectares (75,236 km²). Il comprend trois périmètres de sites inscrits, cinq monuments historiques classés ainsi que cinq monuments historiques inscrits. *Ce périmètre est ainsi rattaché à de nombreux enjeux paysagers et patrimoniaux, lui conférant un enjeu global modéré.*

Depuis les creux des vallées, qui couvrent la majeure partie du périmètre du site, les vues vers la ZIP sont masquées par le relief. Les visibilitées concernent essentiellement les parties hautes des interfluves, à

proximité des lignes de crêtes et en l'absence de boisements ou de trame bocagère. Dans le périmètre de l'AEE, ces visibilitées restent assez furtives. Elles concernent notamment un secteur ponctuel le long de la D993, près du lieu-dit Rierette ainsi qu'un tronçon le long de la D915 après Saint-Sornin jusqu'au lieu-dit Leraget de Devant. On note également quelques vues furtives le long de la D41, à proximité du hameau de Doulette. Ces visibilitées restent assez ponctuelles et, dans cette partie du site emblématique, la ZIP est encore assez éloignée, réduisant sa prégnance et sa perception dans le paysage. *Dans le périmètre de l'AEE, la sensibilité du site emblématique est faible.*



Photographie 33 : Vue depuis la D915, en limite ouest du site emblématique des vallées de la Tardes et de la Voueize.



Photographie 34 : Vue en direction de la ZIP depuis la limite ouest du site emblématique des vallées de la Tardes et de la Voueize.

INVENTAIRE DES SITES EMBLÉMATIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
23	Le Chauchet, Saint-Julien-le-Chatel, Peyrat-la-Nonière, Saint-Priest, La Serre-Bussière-Vieille, Saint-Domet	Vallée de la Tardes du Puy la Raynaude au Pont de Bonlieu	Deux MH inscrits localisés dans le périmètre de protection	Modéré	Le périmètre du site emblématique couvre la vallée de la Tardes depuis les hauteurs de la Serre-Bussière-Vieille au sud, jusqu'aux environs de La Barre en limite nord. Le profil relativement encaissé de la vallée ne permet pas de point de vue vers la ZIP au coeur du site. Quelques visibilités lointaines vers la ZIP semblent possibles depuis la limite ouest du périmètre, mais largement atténuées par la trame bocagère.	Très faible	16,5
23	Nouhant, Soumans et Lépaud	Châteaux de Bellefaye, du Clos, de Fressineau - Bourg de Nouhant - Bois de la Mazeire du Prieur	Un MH classé et deux inscrits	Modéré	Ce site emblématique couvre un périmètre s'étendant depuis le château et hameau de Bellefaye au nord jusqu'au château du Clos plus au sud. Il englobe également la maison forte de Fressineau ainsi que des monuments localisés dans le village de Nouhant. Depuis le sud du périmètre les effets du relief et la trame bocagère masquent les vues potentielles vers la ZIP. Quelques vues lointaines semblent possibles depuis la partie nord du périmètre de protection, le long de la D64A.	Très faible	14,5
23	Saint-Chabrais, Pierrefitte, Saint-Julien-le-Chatel, Saint-Loup, Tardes, Lussat et Gouzon	Étang des Landes, zone humide, bois des Landes et des Souchères, bocage géométrique des Brandes de Landes, étang de Pinaud	-	Modéré	Le bassin de Gouzon constitue une particularité géologique en Limousin. L'origine de sa formation est due à une subsidence tertiaire encadrée par un réseau de failles et forme ainsi un profil encaissé. Parcouru par un réseau dense de haies bocagères, dont la forme géométrique en forme la singularité par endroit, les vues en direction de la ZIP sont masquées par la végétation.	Nulle	14,0
23	Bussière-Nouvelle et Mérinchal	Zone des étangs de Sermur et de Mérinchal	-	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité recensée en raison du bocage dense alentour et du relief	Nulle	13,9
23	Mainsat	Ensemble autour du château de Mainsat	MH inscrit du château de Mainsat	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité recensée en raison du bocage dense alentour et de reliefs collinaires en direction du nord-est.	Nulle	13,9
23	Viersat	Bois de Neuville et étang Neuf, zone humide	-	Faible	Le site comprend des zones humides ainsi que des espaces boisés de valeur écologique importante. Depuis le centre du site, le relief légèrement encaissé conjugué à l'importante couverture boisée masquent les vues vers la ZIP. Quelques vues lointaines vers la ZIP ont été identifiées depuis la limite est, à proximité du hameau de Montliard, mais largement atténuées par la trame bocagère.	Très faible	10,1
23	Arfeuille-Châtain	Arfeuille-Châtain, village de qualité architecturale et paysagère entouré de bois et près vallonnés	-	Modéré	Traversé par le ruisseau du Genêt, le village d'Arfeuille-Châtain s'inscrit sur un versant à faible pente orienté vers l'est. Des vues assez lointaines ont ainsi été identifiées depuis quelques secteurs du bourg. La perception de la ZIP reste assez lointaine. Les boisements et vallonnements atténuent également ces perceptions.	Faible	9,6
23	Évaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Budelière, Sannat, Tardes, Lussat, Lépaud, Saint-Junine-la-Genête	Vallées de la Tardes et de la Voueize - Ruines du château de Barbe Bleue	Trois périmètres de sites inscrits, cinq monuments historiques classés et cinq inscrits	Modéré	Depuis le creux des vallées de la Tardes et de la Voueize, les vues vers la ZIP sont masquées par le relief. Les principaux secteurs de visibilités concernent les parties sommitales des interfluves. On note principalement des visibilités depuis les routes qui empruntent ces secteurs : sur la D993 à proximité du hameau de Riérette ou le long de la D915 après Saint-Sornin et avant de descendre vers Chambon-sur-Voueize. Ces visibilités sont généralement assez ponctuelles le long du tracé.	Faible	2,8

Tableau 5 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée.